La Balme - col des Fours : spécial géologie

CC Pays du Mont-Blanc - Les Contamines-Montjoie

Col des Fours (@DahUlm)

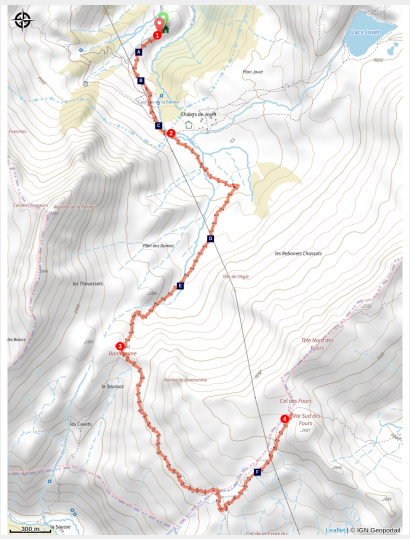

Étape du tour géologique du Mont-Blanc : rejoignez le Beaufortain en marchant sur les couvertures sédimentaires du massif.

Sans doute la plus belle étape du tour, la plus sauvage et toujours aussi riche géologiquement. Saviez-vous reconnaître, dans ces paysages, un verrou glaciaire ou encore une nappe de charriage ?

Infos pratiques

Pratique : Rando été

Durée : 4 h

Longueur : 12.5 km

Dénivelé positif : 987 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Aller-retour

Thèmes : Géologie, Point de vue, Refuge

Itinéraire

Départ : Refuge de la Balme
Arrivée : Col des Fours
Communes : 1. Les Contamines-Montjoie

Profil altimétrique

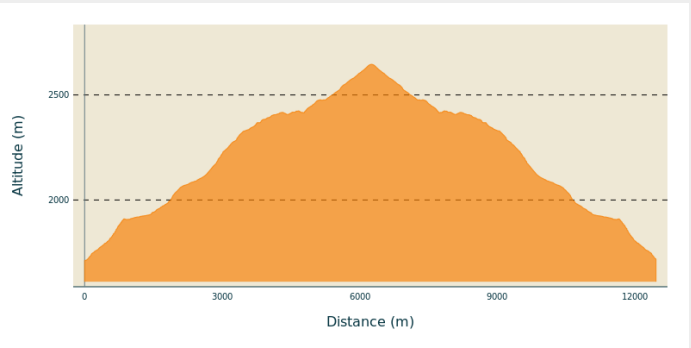

Altitude min 1711 m Altitude max 2646 m

1. Depuis le refuge de la Balme, continuez sur le sentier qui monte au col du Bonhomme.
2. Au croisement prenez à droite direction "col du Bonhomme" en laissant les lacs Jovet à gauche.
3. Au col du Bonhomme poursuivre vers le col de la croix du Bonhomme.
4. Tournez à gauche sur la variante du col des Fours.

Le retour se fait par le même chemin.

Sur votre chemin...

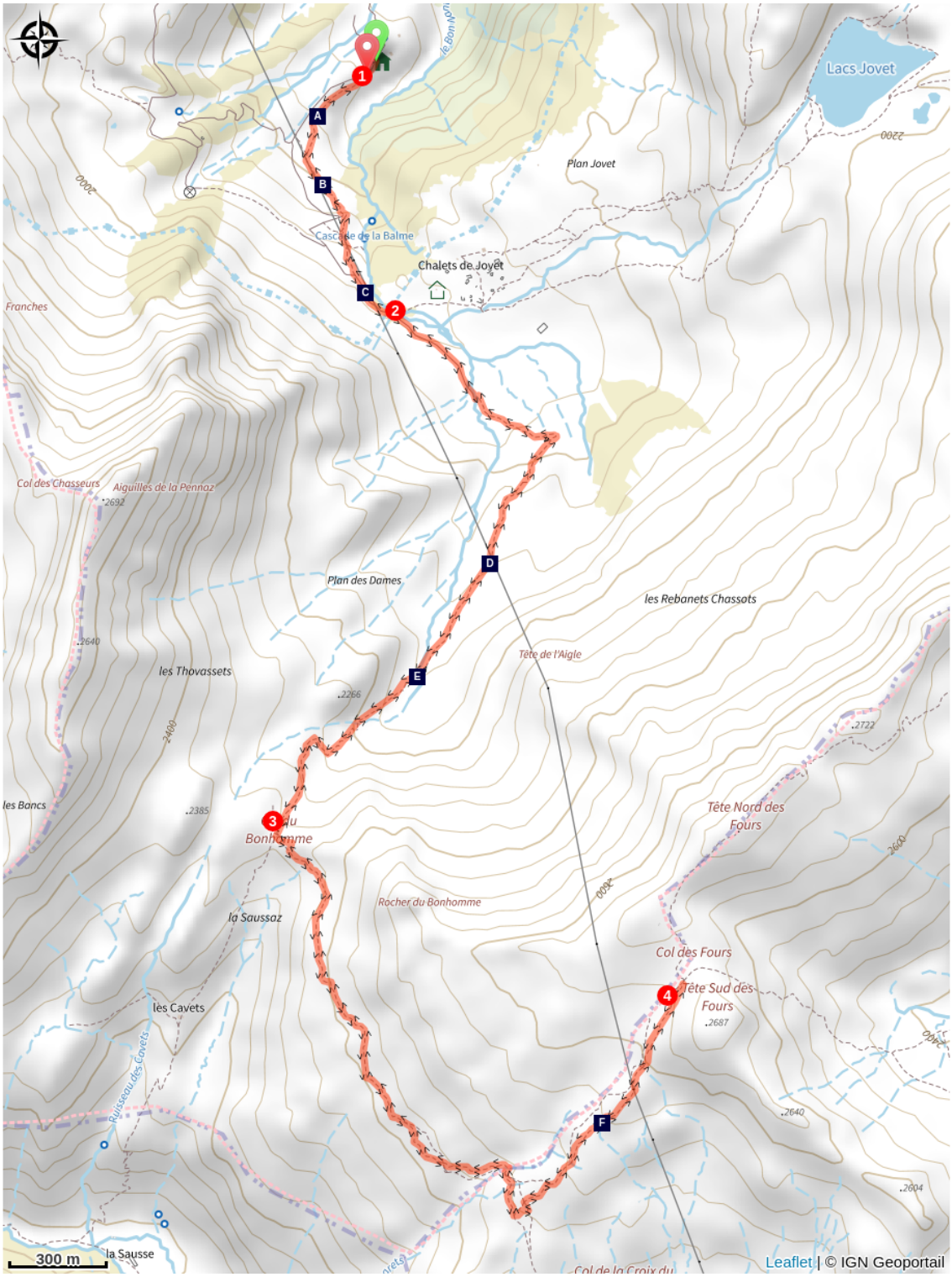

- La nappe de la Roselette (A)
- La tourbière de plan Jovet (B)
- Bivouac et baignade interdit (C)
- Surfréquentation des sentiers, le travail d'Asters CEN74 (D)
- Verrou glaciaire (E)
- Etage nival (F)

Toutes les infos pratiques

Réserve naturelle des Contamines-Montjoie

La réserve naturelle est un espace exceptionnel, ouvert à tous, dont les patrimoines naturels, culturels et environnementaux sont rares. Pour profiter et admirer encore longtemps de cette nature sauvage et préservée, merci de prendre connaissance de la réglementation :

Exception pour cette réserve naturelle, les chiens sont autorisés, uniquement, tenus en laisse. Par sa présence, son odeur et ses déjections, votre chien peut perturber la biodiversité. Sa divagation dans la nature peut avoir des conséquences lourdes pour la faune sauvage et les troupeaux (transmission de germes, stress de la faune sauvage, destruction des couvées au sol).

Recommandations

Le bivouac aux lacs Jovet et au Plan Jovet est interdit du 1er Juillet au 31 Août.
La baignade est interdite aux randonneurs et aux animaux de compagnie toute l'année.

En fonction de la période de l'année, vous pourriez rencontrer de nombreux névés, rendant certains tronçons potentiellement dangereux, même en été.

Soyez toujours prudent.e.s et prévoyant.e.s lors de la randonnée. Asters CEN-74 n'est pas tenu responsable en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Se renseigner sur les conditions météorologiques avant de partir randonner.
Coordonnées des Secours Montagne : 112

Respecter le travail des agriculteurs, exploitants et propriétaires

Refermer toutes les clôtures

Rapporter tous ses déchets

Ne pas couper l’itinéraire à travers les prairies

Comment venir ?

Transports

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Zone d'hivernage de Tétras lyre de la Balme, matérialisée par des fanions en décembre 2020 dans le cadre du POIA bidrski.

Ne pas y pénétrer lors des pratiques hivernales (ski de randonnée, raquettes).

Tétras lyre - hiver

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Décembre

Les contreforts de Jovet abritent des zones d’hivernage pour la faune : tétras-lyres, chamois, cervidés.

Les zones arborées sont à éviter pour ne pas déranger les animaux. Repérer le couloir unique de descente qui évite les zones de quiétude.

Réserve naturelle nationale des Contamines-Montjoie

Période de sensibilité :

Contact : Asters - Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie
contact@cen-haute-savoie.org

La Réserve Naturelle des Contamines-Montjoie est un espace naturel protégé. Merci de respecter la réglementation :

Il vous est demandé de rester sur les sentiers, de respecter les zones balisées (notamment en ski de randonnée) pour éviter le dérangement de la faune. En cas de rencontre avec un animal sauvage, laissez le s'éloigner.

Sur votre chemin...

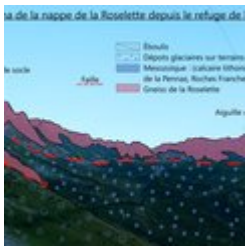

La nappe de la Roselette (A)

En amont du refuge de la Balme, en regardant vers l'Ouest, on distingue deux roches de types différents :
- les unités sédimentaires (Aiguille de la Pennaz et Roches Franches, calcaire *tithonique* gris clair plissée)
- les unités de socle (gneiss, de couleur sombre et d'aspect chaotique).
Ces deux unités appartiennent à la nappe de Roselette, charriée de 8km du Sud-Est vers le Nord-Ouest, il y a 30-15 millions d'années.

Une nappe de charriage, en géologie, est l'ensemble des terrains déplacés par des forces tectoniques et venu recouvrir un autre ensemble éloigné du précédent.
En analysant le paysage, vous pouvez ainsi apercevoir les forces et mouvements des plaques tectoniques.

Crédit photo : @DahUlm

La tourbière de plan Jovet (B)

Le sentier traverse une zone humide, où vous pourrez reconnaître les petites panicules plumeuses des linaigrettes (sur la photo), les prêles ou bien des lycopodes.

Les tourbières représentent l'évolution normale d'un lac de montagne : en haute altitude, la matière organique se décompose mal et remplit peu à peu le lac. Une flore spécifique au milieu humide : flore hygrophile, s'y installe, comme vous pouvez le voir ici.

Bien que les tourbières ne représentent que 3 % de la superficie terrestre, elles contiennent environ 25 % du stock mondial de carbone organique du sol. Elles permettent aussi aux scientifiques de retrouver des informations sur la vie dans le massif, il y a des milliers d'années grâce aux pollens.

Pour protéger cet écosystème, restez sur les sentiers balisés !

Crédit photo : @DahUlm

Bivouac et baignade interdit (C)

La montagne et les espaces protégés sont des refuges pour la biodiversité autant que des espaces de ressourcement pour les visiteurs.

Malheureusement, la présence massive et prolongée de randonneurs et de bivouaqueurs concourt à transformer durablement ces milieux naturels, préservés jusqu'alors. Ces dernières années, le bivouac et la baignade sont parfois devenus une finalité pour certains visiteurs, avec des conséquences néfastes pour la faune sauvage (source de stress et de modification des comportements) ; abandons de déchets et toilettes sauvages, polluant espaces, cours d'eau et lacs ; et perturbant des habitats remarquables.

Ainsi, le bivouac aux lacs Jovet et au Plan Jovet est interdit du 1er Juillet au 31 Août.

La baignade est, elle, interdite aux randonneurs et aux animaux de compagnie tout au long de l'année.

Pour participer au respect et à la préservation des sites naturels et afin de proposer la meilleure expérience d'une nuit sous les étoiles, les randonneurs doivent déclarer leur nuit en bivouac sur : https://bivouac.nature-haute-savoie.fr/

Crédit photo : @Asters-CEN74

Surfréquentation des sentiers, le travail d'Asters CEN74 (D)

Dans le cadre du projet Gebiodiv (PITEM Biodiv'ALP) une équipe pluridisciplinaire* a mené un chantier sur le sentier qui mène au col du Bonhomme.

L'objectif ? Canaliser la fréquentation et "effacer" les sentes parallèles créées par les nombreux randonneurs qui fréquentent l'itinéraire du Tour du Mont Blanc.

Préservez-la flore environnante en restant sur les itinéraires balisés

*(botanistes, gardes, animateurs... d'Asters-CEN74 + Conservatoire Botanique National Alpin + Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc + Champ des Cimes)

Visionnez nos travaux de restauration : https://www.youtube.com/watch?v=NMsQ07IDSrs

Verrou glaciaire (E)

En quittant les alpages de la Balme en direction du Col du Bonhomme, la vallée se rétrécit, sans tout à fait se fermer. Ce changement dans la topographie est un verrou glaciaire : une zone qui a mieux résisté à l’érosion glaciaire. Le glacier a ici été ralenti dans sa descente, conduisant parfois à la formation d’une zone de surcreusement en amont du verrou, nommée « ombilic ». Similairement, un glacier descendant les flancs d’une vallée formera un coude en atteignant le fond. Sur ce coude se déposent les blocs rocheux transportés par le glacier, formant une moraine latérale, qui peut bloquer l’écoulement des eaux. C’est ainsi que plusieurs lac d'altitude se forment !

Crédit photo : @ BrunoPisano

Etage nival (F)

Cette variante par le col du Four nous donne une bonne opportunité de traverser l’étage nival. En montant jusqu’au col vous avez pu remarquer que la végétation se faisait de plus en plus discontinue. Les premières neiges éternelles (environ 2700m ici) marquent l’entrée dans l’étage nival. Si la végétation est plus rare, elle n’est pas non plus proscrite. Subsistent majoritairement mousses et lichen, mais aussi d’autres végétaux comme les androsaces, les saxifrages ou encore les renoncules des glaciers (visibles dans la montée). La flore trouve un abri aux vents et au froid dans les anfractuosités de la roche ou bien dans la croissance en coussin.

Crédit photo : @DahUlm